SYNDICAT INTERCOMMUNAL / AIN
TRAITEMENT ET VALORISATION DES DÉCHETS MÉNAGERS

COMITE SYNDICAL

Lundi 5 décembre 2022 à 19 heures
Au siège d'Organom – Salle du comité
216, Chemin de la Serpoyère – 01440 VIRIAT

Ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal du Comité syndical du 4 octobre 2022
2. Commande publique
   - Autorisation donnée au Président pour la signature du Marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la passation d'un marché global de performance pour la chaufferie CSR et l'exploitation de l'usine Ovade
   - Autorisation donnée au Président pour la signature des accords-cadres pour le Transport
   - Autorisation donnée au Président pour le lancement et la signature du marché de Mission d'accompagnement pour l'élaboration d'un projet de territoire
   - Autorisation donnée au Président pour le lancement et la signature du Marché de d'aménagement du casier C6 et de deux bassins de stockage de lixiviat
3. Finances
   - Décision modificative n°3/2022
   - Tarifs des non-conformités 2023
   - Fixation du mode de gestion des amortissements et des immobilisations en M57
   - Vente de gré à gré d'un bien mobilier
   - Autorisation de programme pour le projet de Chaufferie CSR
4. Conventions
   - Convention tripartite entre ORGANOM, le SMIDOM Veyle Saône et la communauté de communes de la Veyle établissant les modalités de versement des contributions du SMIDOM à ORGANOM au titre du traitement des ordures ménagères pour l'année 2022
   - Convention de prestation de services entre ORGANOM et la Communauté d'Agglomération de Bassin de Bourg en Bresse
5. Appel à candidature auprès des EPCI membres d'Organom pour la prévention des déchets
6. Critère de subvention pour les associations du territoire
7. Compte-rendu des décisions prises dans le cadre des délégations attribuées au Président
8. Questions diverses

216 Chemin de la Serpoyère - CS 60127 - 01004 Bourg-en-Bresse Cedex
Tél. 04 74 45 14 70 – organom@organom.fr
www.organom.fr